

**AVIS DE COURSE – incluant les avenants#1, 2 et 3
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE MINIMES
Du 08 au 17 JUILLET 2023 – Maubuisson
Autorité organisatrice (AO) : CV Bordeaux Carcans Maubuisson /
FFVOILE**

Les modifications sont indiquées en rouge dans le texte

AC modifiés : AC 4.3 Inscription - AC 7 Programme – AC 8 Contrôle de l'équipement.

- 14. Règles de sécurité – 20.5 Prix des ligues

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

1. REGLES

La compétition est régie par

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.2 Les règles de jauge des épreuves catamarans interséries

https://arbitrage.ffvoile.fr/media/ypkfblp1/pe_be_26_02_15_regles_catamarans_inc.pdf

1.3 Les règlements fédéraux

1.4 Suivant la RCV 87 la RCV B8A8 ne s'appliquera pas pour les planches à voile dans le D départage des exæquos.

1.5 les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles sur le mini site officiel du championnat

<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le mini site officiel du championnat :

<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 La régata est ouverte aux supports des classes ou séries : Optimist, O'pen Skiff, Techno 293OD 6.8, RS Feva et en Intersérie Catamaran Open sur les supports suivants :

- HOBIE CAT T1 SPI
- HOBIE DRAGOON XTREM
- M RACE BY ERPLAST
- NEW CAT 14 SPINNAKER
- NEW CAT F1 SPINNAKER
- RS CAT 14 XL SPINNAKER
- TOPAZ 14 CX SPINNAKER
- TYKA

4.2 ADMISSIBILITE :

- (i) Sélection : Chaque ligue proposera une liste de coureurs sélectionnés au championnat de France qui tiendra compte du nombre de place attribuées par séries par la FFVoile et du règlement de sélection qu'elle aura publié sur son site. La FFVoile publiera les listes d'équipages définitivement sélectionnés sur son site avant le 21 juin 2023.
- (ii) Tout concurrent licencié FFVoile de nationalité française ou étrangère pourra participer aux Championnats de France de Voile Minimes à condition qu'il soit sélectionné par sa Ligue et que la FFVoile ait validé sa sélection.
- (iii) Tout concurrent mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité parentale pendant toute la durée du CF Minimes 2023.
- (iv) Un adulte ne pourra pas avoir la responsabilité de plus de douze concurrents mineurs.
- (v) La FFVoile pourra inviter des délégations étrangères dans le cadre des relations internationales. Ces délégations ne disputeront pas les titres de Champion-ne de France.

4.3 INSCRIPTION

4.3.1 Inscription en ligne :

- (i) L'inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif d'inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile à partir du 21 juin 2023.
- (iii) Le dispositif d'inscription en ligne sera clôturé le 06 juillet à 23h59.
- (iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'AO de justificatif d'inscription.
- (v) Lors de l'inscription en ligne, il sera demandé de fournir les documents suivants :
 - La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment
 - L'autorisation parentale signée,
 - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
 - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - L'autorisation de port de publicité et certificat de jauge, si nécessaire,

Si certains documents sont manquants, les coureurs concernés seront convoqués par l'organisateur en début de championnat.

- (vi) Pour les concurrents de délégation étrangère invitées (Cf. 4.2 (iv))
 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger, il sera demandé :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- (vii) La confirmation de l'inscription se fera en présentiel (cf. programme), vous devrez impérativement fournir à l'organisateur les renseignements et documents suivants :
 - Fiche de jauge complétée et disponible ici : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-France-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>
La fiche de jauge n'est pas demandée pour l'intersérie catamaran Open

4.3.2

Classes ou Séries	Âges	Minima
Optimist Garçons	12 / 14	15
Optimist Filles	12 / 14	10
Techno 293-6.8OD Garçons	12 / 14	15
Techno 293-6.8OD Filles	12 / 14	10
O'pen Skiff Garçons	12 / 14	15
O'pen Skiff Filles	12 / 14	10
Intersérie Catamaran Open	12 / 14	15
Double RS Feva Garçons/mixte	12 / 14	15
Double RS Feva Filles	12 / 14	10

4.3.3 Inscription par courrier

Les concurrents ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus à l'AC 5.1 devront à partir du 21 juin au matin télécharger sur le site d'inscription en ligne le bulletin d'inscription et l'adresser par courrier avec le règlement à :

CV Bordeaux Carcans Maubuisson
Domaine de Bombannes – Maubuisson
33121 CARCANS

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription établi à l'ordre de **CV Bordeaux CM CFM 2023**.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classes et séries	Montant jusqu'au 03/07 11h59	Montant à partir du 03/07 12h00
Optimist – Techno 293 OD 6.8 – O'pen Skiff	100 €	140 €
Intersérie Catamaran – Double RS Feva	200 €	280 €

5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : solitaires 5€, doubles 10€.

Si un concurrent ou un accompagnateur inscrit à l'épreuve ne peut se rendre sur le lieu de la compétition en raison de mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par sa région ou son pays, réduisant de fait la mobilité ou les possibilités de déplacement vers le lieu de la compétition, aucune demande de remboursement concernant les frais de déplacement et d'hébergement, versés par les participants, ne pourra être acceptée.

En s'inscrivant à la compétition, chaque participant reconnaît être conscient de cet état de fait.

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux et windsurfs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

La pose ainsi que l'entretien de cette publicité sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire la remplacer.

- 6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera faite auprès de l'organisateur jusqu'au dimanche 9 juillet 10h00.

Les coureurs inscrits devront se présenter pour confirmer leur inscription en fournissant leur fiche de jauge.

08/07/2023	9h30 à 13h00	14h à 17h30	18h Cérémonie d'ouverture
09/07/2023	8h30 à 10h00		

7.2 Jours de course :

Date	Horaires	Classe(s)
09/07	13h00 1 ^{er} Signal d'avertissement 18h00 Cérémonie d'ouverture	Toutes
10/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
11/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
12/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
13/07	11h00 1 ^{er} signal d'avertissement Palmarès après les courses	Toutes

3 courses par jour sont programmées. Une 4^{ème} course pourra être programmée en cas de retard sur le programme, les concurrents seront prévenus par un avenant affiché sur le tableau officiel du mini-site officiel du championnat.

- 7.3 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h00.

- 7.4 Dans le cadre des animations et de la formation des coureurs, 2 coupes de France en flotte partagées seront organisées : une course par équipe dériveurs et une épreuve Wind Foil, respectivement les 14 et 15 juillet et du 14 au 17 juillet.

Ces 2 épreuves seront réservées aux coureurs ayant participé au Championnat de France Minimes 2023.

Les modalités d'organisation seront affichées sur le mini-site du championnat et feront l'objet d'un avis de course dédié.

7.5 Programme flotte partagée course par équipe

14/07	11h00 Briefing à terre	Courses à suivre
15/07	10h30 Briefing à terre	Courses à suivre
	15h30	Proclamation des résultats

7.6 Programme flotte partagée windfoil

14/07	Programme à définir
15/07	
16/07	
17/07	

8 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

Les opérations préalables de jauge se feront sous un format déclaratif, **excepté pour l'intersérie catamaran open**, les concurrents devront avant le dimanche 9 juillet 10h00, remettre à l'organisation la fiche déclaration de matériel précisant le type de bateau ou son équipement qui sera utilisé durant ce championnat. Cette fiche est disponible : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>.

Pour toutes les séries Le bateau et ses équipements pourront être contrôlés durant le championnat.

9 TRACKING

Un dispositif de tracking pourra être mis en place sur ce championnat.

10 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les IC. Chaque jour, les séries pourront changer de zone de course.

11 LIEU

11.1 L'Annexe 1 à l'AC fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe 2 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

12.1. Pour les catamarans, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12.2 Un jugement semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les IC.

13 CLASSEMENT

13.1 3 courses devront être validées pour valider le championnat,

13.2 a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

14 REGLES DE SECURITE

Rappel : pour les concurrents(es) pesant moins de 30 kg en tenue de bain, l'équipement individuel de flottabilité (EIF) doit avoir une flottabilité de 100 N pour être en conformité avec l'article 240-2.12 de la Division 240.

(i) **Optimist, O'pen Skiff, Double RS Feva, Inter série Catamaran Open et Windsurf** : chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis **par ses règles de classe** et par la réglementation en vigueur.

(ii) **Windsurfs** : il est de la responsabilité des concurrents de se conformer à la réglementation D240 pour ce qui concerne leur équipement individuel de flottabilité. Le moyen de repérage lumineux n'est pas exigé pendant le Championnat. **En adéquation avec les règles de classe, les concurrents devront avoir sur eux un bout de remorquage de longueur 5m et diamètre 4mm.**

(iii) **Pour les séries n'ayant pas d'obligation définie dans leurs règles de classe d'avoir un bout de remorquage, chaque bateau devra être équipé d'un bout de remorquage à poste ayant les caractéristiques et dimensions minimales suivantes : diamètre 6 mm, longueur 10 mètres, flottant.**

(iv) Le port du gilet est obligatoire de la mise à l'eau au retour à terre hormis pour les Windsurfs qui se conforment à la D240.

Ce gilet doit être capelé par-dessus tout autre vêtement. Le gilet peut être enlevé brièvement pour un changement de vêtement ou une autre opération.

15 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

[DP] Les bateaux accompagnateurs habilités à suivre les courses devront avoir été identifiés et validés par les responsables de délégation de ligue. Ces bateaux bénéficieront d'une prise en charge de la taxe de navigation par l'AO.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Des bateaux sont disponibles à la location et proposés par les fabricants. La fiche de demande de location est disponible sur le mini site du championnat :

<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/>

[NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 PRIX

9 titres sont décernés sur le Championnat de France de Voile Minimes.

20.1 Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini dans le tableau ci-dessous.

La liste des titres attribués sera affichée au tableau officiel d'information à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats.

20.2 Pour les Interséries Catamarans, Optimist Filles et Garçons, O'pen Skiff Filles et Garçons, Double RS Feva Filles et Garçons/Mixtes,

Si les minima d'inscrits(es) ne sont pas atteints pour l'une ou pour les deux catégories, Filles et Garçons/Mixtes, les titres ne seront pas attribués. Ils seront automatiquement requalifiés en un titre unique Open qui sera attribué si le minima de 15 est atteint. Sinon l'épreuve Open sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4.

Pour le Windsurf, si les minima (10 inscrites pour les filles et 15 pour les garçons) ne sont pas atteints, l'épreuve Filles et/ou Garçons sera automatiquement requalifiée en Critérium National de Grade 4 sans délivrance de titre.

20.3 Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrents(es) de délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent(e) étranger(ère) était classé(e) dans les trois premiers(es) des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champions(nes) de France Minimes seront décernés après avoir retiré des classements les coureurs étrangers sans recalcul de points.

20.4 Les trois premiers équipages de chaque titre validé recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

20.5 Le Prix des Ligues sera décerné sur une action exemplaire d'esprit sportif et de fair-play d'un concurrent ou d'un équipage pendant la compétition.

21 ACCES AU SITE

Le site du Championnat de France Minimes sera accessible aux concurrents et aux accompagnateurs à partir du samedi 08 juillet à 09H00.

Les revendeurs de matériel ou autre exposant qui souhaitent pouvoir accéder et exposer sur le

site doivent en faire la demande auprès du club organisateur et de la FFVoile en précisant la nature des prestations qu'ils prévoient sur le site (type de produits et marques vendus, autres prestations) et la surface demandée pour le stand. La demande devra se faire par mail à : cerclevoilebordeaux@orange.fr et eric.dufournier@ffvoile.fr

22 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 06

E-mail : lisemarie.peret@ffvoile.fr

Organisation : eric.dufournier@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.fr

Organisation technique, inscription et accueil sur site.

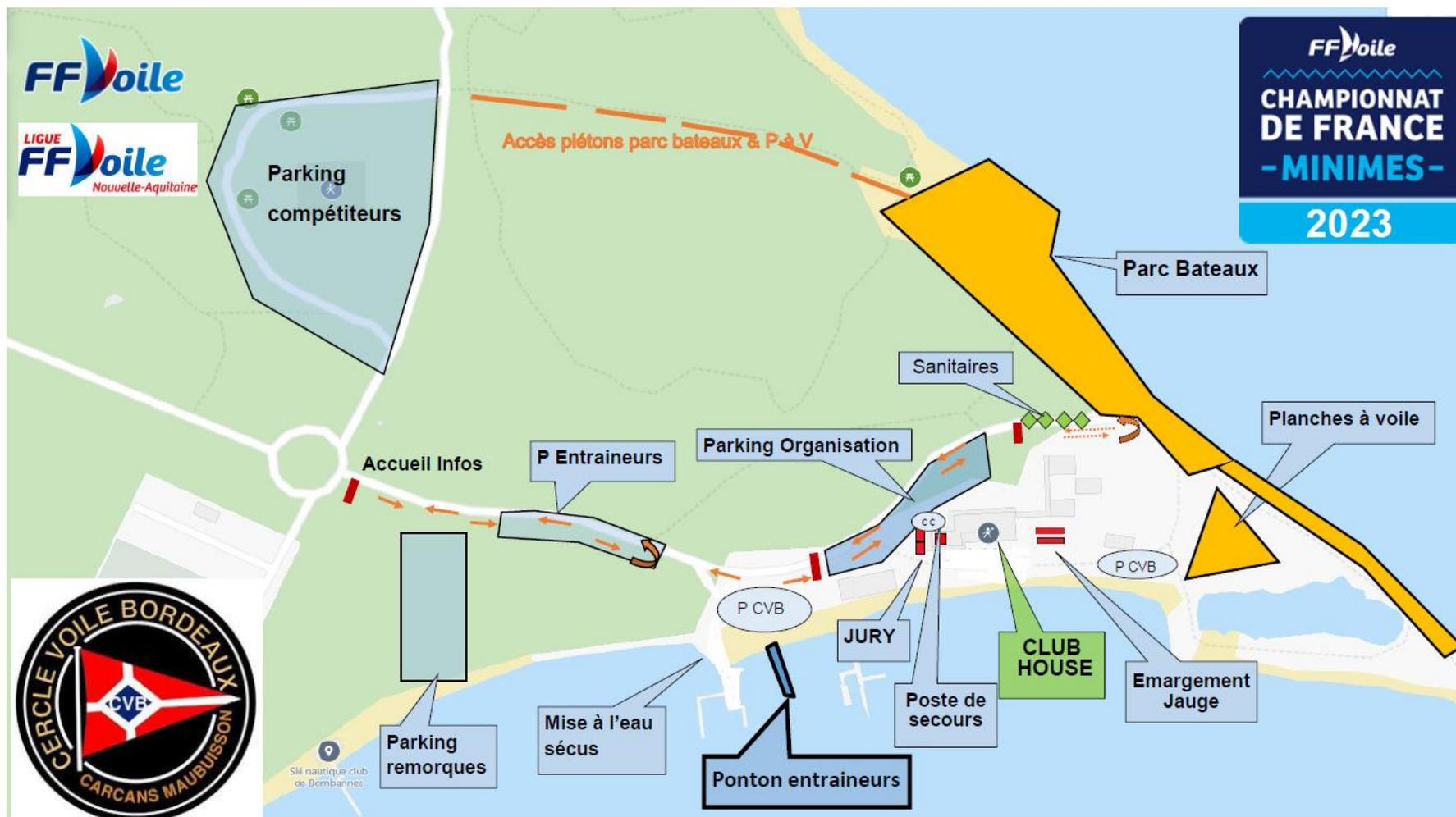
CV Bordeaux Carcans Maubuisson

Domaine de Bombannes – Maubuisson – 33121 Carcans

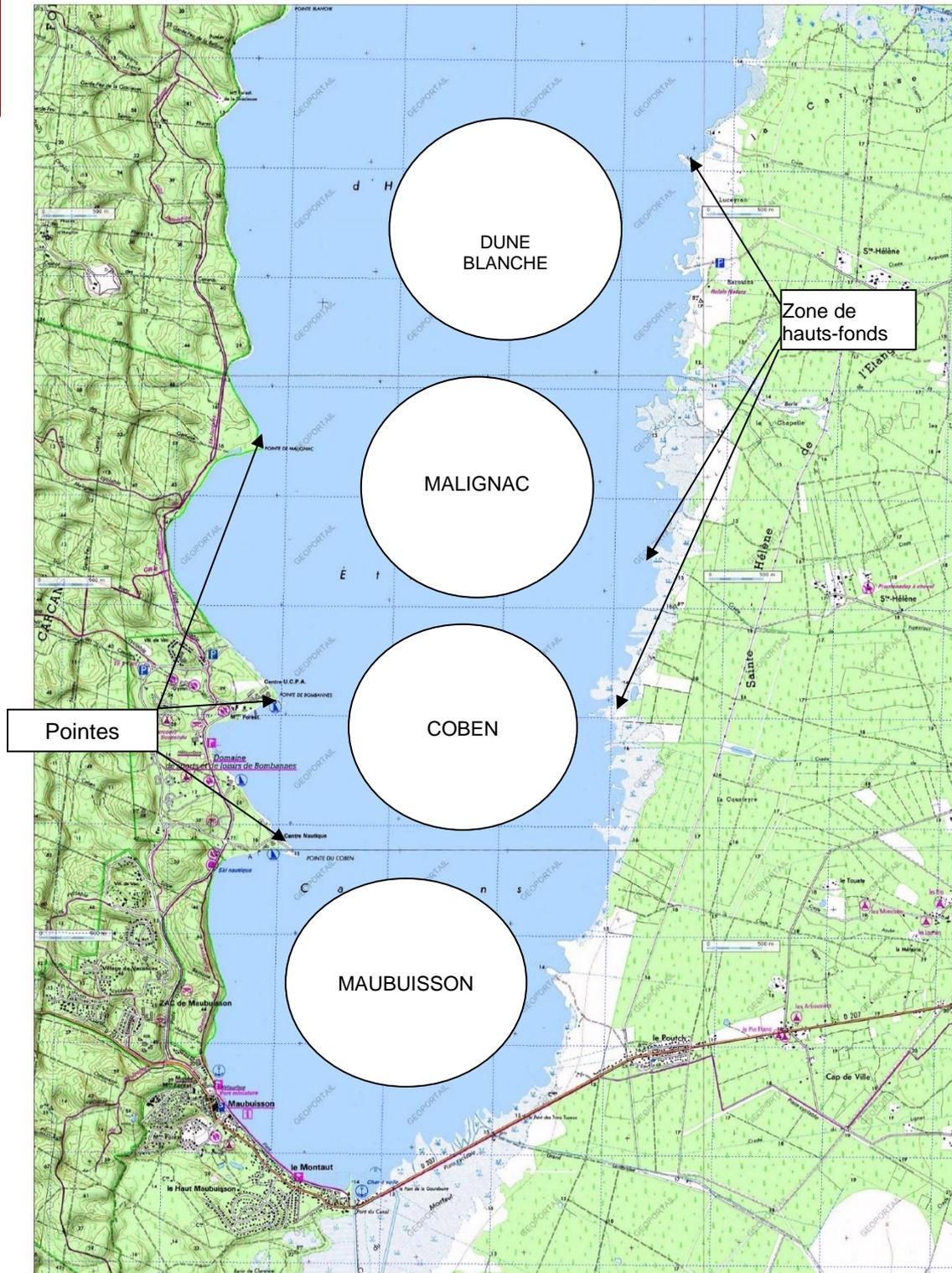
Tél : 05 56 03 30 19

E-mail : cerclevoilebordeaux@orange.fr

Site web : <http://www.cerclevoilebordeaux.com>



Par mesure de sécurité, les véhicules doivent être stationnés dans le sens de la sortie. Tous feux interdits. Ne pas jeter de mégots au sol.



Cercle de la Voile de Bordeaux
Plan d'eau de MAUBUISSON

Echelle cadrillage = 1000m
01_Carto_Maubuisson-UTM30-WGS84_4zones.WOR
20111012-AC